

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;

Mme SCAILLET Sabine, Directrice générale ff.

Séance du 23 décembre 2020

En Séance publique,

1. Réunion conjointe Conseil communal / Conseil de l'Action sociale - présentation des synergies et économies d'échelle

Monsieur Guillaume RATY, Président du CPAS, donne lecture du rapport établi sur les synergies et les économies d'échelle conformément à l'article 26bis § 5 de la loi organique sur les CPAS.

2. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2020 est approuvé.

3. Budget du CPAS pour l'exercice 2021

A l'unanimité, approuve le budget du CPAS pour l'exercice 2021 aux chiffres présentés.

4. Information : approbation de la modification budgétaire n° 2/2020 ordinaire et extraordinaire par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de l'arrêté du 18 novembre 2020 de Monsieur le Ministre des pouvoirs locaux, du Logement et des infrastructures sportives, approuvant la modification budgétaire extraordinaire n° 2 pour l'exercice

5. Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune (L 1122-23 CDLD) - Communication

Reçoit pour information le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune pour l'exercice 2020.

6. Budget communal pour l'exercice 2021

DECIDE, par : 7 OUI et 8 abstentions d'arrêter le budget communal pour l'exercice 2021 comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	7.144.748,55	3.263.997,49
Dépenses exercice proprement dit	7.085.124,22	3.995.332,81
Exercice proprement dit	Boni/Mali : 59.624,33	Boni/Mali : 731.335,32
Recettes exercices antérieurs	77.765,12	0,00
Dépenses exercices antérieurs	128.149,99	0,00
Exercices antérieurs	Boni/Mali : 50.384,87	Boni/Mali : 0,00



Prélèvements en recettes	0,00	909.097,15
Prélèvements en dépenses	0,00	177.761,83
Recettes globales	7.222.513,67	4.173.094,64
Dépenses globales	7.213.274,21	4.173.094,64
Boni/Mali global	9.239,46	0,00

2. Tableau de synthèse :

Service ordinaire (partie centrale)

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après Adaptations
Prévisions des recettes globales	8.174.746,13	0,00	0,00	8.174.746,13
Prévisions des dépenses globales	8.096.981,01	0,00	0,00	8.096.981,01
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	77.765,12	0,00	0,00	77.765,12

Service extraordinaire (partie centrale)

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après Adaptations
Prévisions des recettes globales	3.222.172,87	0,00	2.282.278,46	939.894,41
Prévisions des dépenses globales	3.222.172,87	0,00	2.282.278,46	939.894,41
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
C.P.A.S	726.437,11	23 décembre 2020
Zone de Police	443.546,81	19 novembre 2020
Zone de secours	Pas encore voté	Pas encore voté
Fabriques d'église :		
Celles	9.170,48	16 septembre 2020
Ciergnon	7.359,17	16 septembre 2020
Custinne	16.410,86	19 novembre 2020
Finnevaux	17,97	16 septembre 2020



Gendron	Pas encore voté	Pas encore voté
Hour	14.935,58	14 octobre 2020
Houyet	21.533,02	14 octobre 2020
Hulsonniaux	5.776,26	14 octobre 2020
Mesnil Eglise	2.861,54	16 septembre 2020
Mesnil St Blaise	15.512,79	16 septembre 2020
Wanlin	Pas encore voté	Pas encore voté

7. Redevance sur la délivrance de conteneur de 240 L pour la collecte des papiers-cartons – Exercices 2021 à 2025 inclus

DECIDE, à l'unanimité d'approuver le règlement sur la délivrance de conteneur de 240L pour la collecte des papiers-cartons pour les exercices 2021 à 2025 inclus.

8. Octroi d'une aide exceptionnelle de fonctionnement 2020 à l'ASBL JA.P.EL

DECIDE, à l'unanimité d'octroyer à titre exceptionnel et suite à la pandémie due au Covid-19, une aide de fonctionnement pour l'année 2020 à ASBL JA.P.EL de 1.250 EUR

9. octroi d'une subvention 2021 aux associations

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à différentes associations.

10. Octroi d'une subvention 2021 à l'Amicale du Jumelage Rasteau-Houyet

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à :

- Amicale du Jumelage Rasteau-Houyet : 743,68 €
- Participation au jumelage (pour le 30ème anniversaire) : 5.000,00 €

11. Octroi d'une subvention 2021 à MaTélé

DECIDE, à l'unanimité d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à MaTélé : 6.500,00

12. Office de Développement et de Promotion de Houyet - compte 2019

Approuve, par 7 Oui et 8 abstentions, le compte 2019 de l'Office de Développement et de Promotion de Houyet par :

13. Octroi d'une subvention 2020 à l'Office de Développement et de Promotion de Houyet (complément d'informations)

Après en avoir délibéré, par 7 OUI, 1 ABSTENTION et 7 NON, le point relatif au subside de fonctionnement pour l'année 2020 à l'Office de Développement et de Promotion de Houyet est rejeté.

14. Octroi d'une subvention 2021 à la Fondation Rurale de Wallonie

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à la Fondation Rurale de Wallonie : 5.000,00 €

15. Octroi d'une subvention 2021 au service de la Culture de Namur (Haltes bibliobus)

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à Service de la Culture de Namur : 2.000,00 €



16. Octroi d'une subvention 2021 à la maison de l'emploi (Ville de Rochefort)

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à la maison de l'Emploi (ville de Rochefort) : 2.000,00 €

17. Octroi d'une subvention 2021 à la Maison du Tourisme de Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à l'asbl Maison du Tourisme de Famenne-Ardenne Ourthe et Lesse : 13.767,59 €

18. Octroi d'une subvention 2021 à l'asbl Office du tourisme de Houyet

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2021 à l'Office du Tourisme de Houyet : 8.957,87 € et de subventionner l'Office du Tourisme de Houyet pour l'engagement d'étudiants : 9.000,00 €

19. Mise en conformité de la salle Saint Martin à Hour Marché de service - Auteur de projet coordination sécurité et santé et surveillance chantier - Approbation des conditions et du mode de passation

DÉCIDE, à l'unanimité d'approuver le cahier des charges. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 10.000,00 € TVAC.

20. Entretien de voiries communales - Marché de service - Auteur de projet et des coordination en matière de sécurité et de santé et surveillance chantier en 2021, 2022, 2023 - choix de l'application de l'exception in house et conditions du marché

DECIDE, à l'unanimité, de recourir à l'article 30 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et de recourir aux services de l'Intercommunale INASEP en application de l'exception dite «In House conjoint ».

21. Plan d'équipement des Espace Publics de Wallonie labélisés de Wallonie – Adhésion à la centrale d'achat du service public de Wallonie - Ecole du numérique.

DÉCIDE, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale d'achat du service public de Wallonie - Ecole du numérique.

22. Développement rural : Liaison lente Wanlin-Focant - Convention entre les communes de Houyet et de Beuraing

DECIDE, à l'unanimité de valider le projet de convention avec la Commune de Beuraing pour le projet de voie lente.

23. renouvellement contrats de mandat de gestion AIS LOGDPHI - logements rue Grande 39/rez et 39,1er à 5560 HOUYET - logement rue des Ecoles 39/1 à 5560 MESNIL-ST-BLAISE - Approbation des mandats de gestion

DECIDE, à l'unanimité, de prolonger jusqu'au 14 décembre 2023 les mandats de gestion de l'Agence Immobilière Sociale relatif au logement rue Grande 39/rez et 39/1er à 5560 Houyet et au logement rue des Ecoles 39/1 à 5560 Mesnil-Saint-Blaise.

24. Règlement de gestion des cimetières

Décide, à l'unanimité d'adopter le règlement communal sur les funérailles et sépultures.

A huis-clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.

